

---

Actualité

## **COVID-19 : mobilisation des étudiants en travail social**

mars 2020

-

Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, annonce la constitution d'une réserve sociale avec la mobilisation des étudiants en travail social volontaires pour prêter main forte aux établissements sociaux et médico-sociaux en période épidémique. Une logique qui gagnerait à devenir durable au-delà la crise.

"L'épidémie de COVID-19 que connaît la France ne doit pas mettre en danger l'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles, qu'ils soient pris en charge par des structures sociales ou médico-sociales. Afin de soutenir ces établissements qui du fait des mesures de confinement ou de l'épidémie seraient en difficultés, le Gouvernement prévoit la mobilisation des étudiants en travail social.

Les étudiants en travail social pourront, en stage ou en CDD, continuer à assurer la continuité de la prise en charge de leurs publics. Les préfetures avec l'appui des commissaires à la lutte contre la pauvreté font remonter les besoins des établissements et permettront de faire le lien avec les centres de formation.

---

Cette mobilisation peut concerner 40 000 étudiants en travail social qui ne sont pas actuellement en stage et qui pourront s'engager pour soutenir l'activité des établissements sociaux et médico-sociaux :

- Les EHPAD et établissements d'accueil de personnes en situation de handicap.
- Les établissements d'hébergement : Centre d'hébergement d'urgence (CHU), les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les accueils de jour.
- Les établissements de protection de l'enfance et d'accueil d'enfants en situation de handicap : Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et Instituts médico-éducatifs (IME)
- Les établissements d'accueil du jeune enfant : crèches réquisitionnées, micro-crèches.

Cette réserve sociale est d'ores et déjà en cours de constitution et a vocation à contribuer activement au maintien de l'action sociale et médico-sociale.

*« Nous devons tout faire pour éviter qu'à la crise épidémique ne s'ajoutent des drames sociaux. L'accompagnement qu'apportent les travailleurs sociaux aux personnes les plus en difficultés dans la vie ne peut pas s'arrêter sans faire peser de lourdes conséquences. C'est notre devoir et notre responsabilité de maintenir l'accompagnement des plus fragiles en cette période de crise. »*

Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé."

Une dynamique largement soutenue par l'Unaforis qui mobilise ses étudiants et facilite la mise en relation avec les employeurs demandeurs, tant sur des postes éducatifs, que pour des tâches du quotidien.

Pour en savoir plus : <https://www.unaforis.eu/article/covid-19-les-ecoles-de-formation-en-travail-social-se-mobilisent>

En complément

[Télécharger le communiqué de la secrétaire d'Etat](#)